

NeuVilliers

Neuvelles

Dossiers :

Solidarité : la politique de l'homme debout

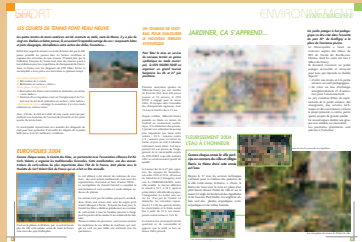
Démocratie locale : les conseils de quartier

Fleurissement de printemps !



2.3 / A la Une

- ☑ Retour sur la rétrospective Bob MORANE
- ☑ Inauguration de la Maison de la Petite Enfance La Sapinière



4 / Sports

- ☑ Les courts de tennis font peau neuve
- ☑ Eurovolies 2004
- ☑ Un tournoi de football...

5 / Environnement

- ☑ Jardiner, ça s'apprend
- ☑ Fleurissement 2004...



6 / Dossier Démocratie locale

- ☑ Démocratie de proximité

7 / Pleins feux

- ☑ Eric BOEUF : un postier pas comme les autres
- Pratique**
- ☑ Un nouvel accueil téléphonique à la mairie



8.9 / Solidarité

- ☑ Trois question à E. Picaud
- ☑ Les visages de la solidarité
- ☑ Un projet social de l'homme debout



10 / Animations

- ☑ Fête du bois
- ☑ Feu de la Saint-Jean
- ☑ L'été de l'art...

11 / Expression des Groupes Politiques



12 / En bref / Agenda

RETOUR SUR LA RETROSPECTIVE

BOB MORANE

La diversité culturelle à Villers-lès-Nancy est une réalité : outre les événements traditionnels comme les pièces de théâtre ou les spectacles musicaux, c'est au travers de manifestations originales qu'elle trouve son illustration. Après l'exposition Daum en 2003, place cette année au 9^{ème} art, la bande dessinée, avec la 1^{ère} rétrospective consacrée uniquement à Bob Morane, au Château Mme de Graffigny.

C'est en 1953 qu'Henri Vernes a créé Bob Morane, héros de roman destiné aux adolescents. Puis, il est devenu un personnage reconnu de bandes dessinées, et depuis, ce sont 183 romans ou BD qui sont parus.



Felicitissimo et Teresa CORIA

voir ou revoir une série télévisée réalisée dans les années 60 mettant en vedette Bob Morane. Enfin, dans l'espace d'accueil, un feuilleton radio-phonique, datant aussi des années 60, était diffusé.

Henri Vernes, qui devait être présent, s'est décommandé

Du 27 avril au 25 mai, on a pu voir au château Mme de Graffigny, des planches originales des différents dessinateurs ayant reproduit les traits de Bob Morane, Attanasio le premier, Vance, Forton, Coria. En exclusivité, on pouvait même découvrir les planches du futur album à paraître de Bob Morane, dessiné par Franck Leclercq. Et grâce à un amoureux de Bob Morane, les dessins avaient pris vie au travers de maquettes en trois dimensions.

en dernière minute du fait de problèmes personnels liés à son âge (il a 86 ans). Mais Coria, dessinateur depuis plus de 20 ans de Bob Morane, a animé le week-end du 8 mai, en dédiant sans relâche ses ouvrages. Pour le remercier de sa présence, Pascal Jacquemin lui a d'ailleurs remis la médaille d'honneur de la Ville.

La rétrospective a été très appréciée par les amateurs de BD et en particulier les fans de Bob Morane : certains avaient fait le voyage depuis la Belgique, Lille ou la Savoie, et ont eu ainsi l'occasion de découvrir notre ville.

Enfin, les 15 et 16 mai, Villers-lès-Nancy a été le lieu du lancement en avant-première de deux ouvrages, en présence de leurs auteurs : *Les Murailles d'Ananké*, première BD de la nouvelle série de Bob Morane dessinée par Leclercq et *Henri Vernes et moi* par Philippe Durant. Et les 22 et 23 mai, Attanasio a été l'invité d'honneur du dernier week-end de la rétrospective.

Un coin lecture avec des BD et des romans était à la disposition des visiteurs, tout comme un espace vidéo qui a permis de

Ils ont écourté leurs vacances en Haute-Savoie pour être là le 27 avril, premier jour de l'exposition Bob Morane, et bien qu'habitants à Lille, ils sont revenus le week-end du 8 mai ! Membres d'un club Bob Morane, ils ont trouvé l'exposition complète et riche, et ont beaucoup apprécié le lieu choisi pour cette rétrospective : selon M. Beaurepaire, « le château Mme de Graffigny est un vrai plus pour cette exposition ».



Brigitte et Charles Beaurepaire, les premiers visiteurs de la rétrospective.

Directeur de publication :
Pascal JACQUEMIN

Directeur de rédaction :
Cyrille PERROT - Catherine BOUZON

Ont collaboré à ce numéro :
Pascal, BRENNEUR, Jacqueline HERMOUET-PAJOT, Nelly LEBRET, Elisabeth PICAUD, Jean-Philippe GURECKI, Henri SCHMITZ

Crédits photos :
Mairie de Villers-lès-Nancy - François HECTOR

Conception : Martine DEMANGE Service Communication

Impression : 8000 exemplaires

Dépôt légal : Préfecture de Meurthe et Moselle

Imprimeur : APACHE COLOR

Villers Nouvelles n°12 - Juin 2004





INAUGURATION DE LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE LA SAPINIÈRE

C'est en présence de nombreux parents et enfants, du personnel, de représentants des communes du Grand Nancy et des élus que la Maison de la Petite Enfance La SAPINIÈRE a été inaugurée, samedi 24 avril. Autour d'un buffet, confectionné en grande partie avec les enfants, les participants se sont retrouvés pour découvrir ce lieu, qui illustre clairement une des priorités de la municipalité : l'amélioration des services proposés aux habitants... quelque soit leur âge.



M. JACQUEMIN, Mme VAN BOXSOM, Mme PICAUD et Mme BIQUILLON pendant l'intervention de M. LACRESSE, président de la CAF.

Dans son discours, Pascal JACQUEMIN a souligné l'implication et la démarche volontaire de la municipalité dans la mise en place de ce lieu d'accueil privilégié des tout-petits. Il a rappelé le travail de diagnostic, qui en 2001 a révélé les dysfonctionnements (non-respect de la réglementation pour le personnel, insuffisance des places disponibles pour les Villarois, non-respect du contrat de financement passé avec la CAF). Précédé par un travail de concertation avec le conseil d'établissement et de nombreuses réunions pédagogiques, la restructuration engagée par les services de la Ville sous la conduite d'Elisabeth Picaud, adjointe déléguée à la solidarité, a permis de créer :

- une Halte Garderie de 20 Places,
- une Crèche Familiale accueillant plus de soixante enfants,
- une Crèche Collective de cinq places.

La directrice, Mme VAN BOXSOM,

l'infirmière, les éducatrices, les auxiliaires de puériculture, les agents municipaux à temps partiel, l'apprentie en CAP Petite Enfance, les secrétaires et bien sûr les assistantes maternelles, bénéficient toutes maintenant d'un plan de formation adapté.

Pascal JACQUEMIN a remercié la CAF, dont le concours financier a aidé à réaliser des aménagements importants :

- création d'un coin « changes et toilettes » et de 3 petits dortoirs
- aménagement d'une petite salle de restauration
- ajout d'un coin d'accueil personnalisé des parents.

Enfin, cette nouvelle orientation a permis d'augmenter l'amplitude horaire de l'accueil et de permettre aux enfants de prendre leur repas sur place 4 jours par semaine au lieu de 2 par le passé.

Marques de confiance

En tant que Maire, je tiens à féliciter toutes les Villaroises et tous les Villarois qui ont fait leur devoir de citoyen en exerçant leur droit de vote lors des dernières élections régionales. Quelque soit le sens de leur vote ces deux dimanches d'avril, je tiens à rappeler qu'ils ont tout d'abord rendu hommage à la démocratie et à la République : « C'est au pied du mur qu'on reconnaît le maçon, c'est dans l'isoloir qu'on reconnaît le démocrate ».

Je ne commenterai pas plus ce scrutin mais je constate qu'une majorité de Villarois a décidé de désigner la liste conduite par Jean Pierre Masseret. Je dois donc, en toute simplicité, vous dire que vos voix m'ont désigné comme Conseiller Régional de Lorraine : c'est un très grand honneur que de vous représenter au sein des institutions régionales. Ces nouvelles responsabilités, je les exercerai en tant que représentant de tous les lorrains, et bien sûr des Villarois, au sein d'une équipe dynamique et déterminée. La présidence de la Commission des Interventions Economiques m'a été confiée, j'espère y faire un travail à la hauteur des attentes des lorrains notamment en terme d'emploi et de reconversion industrielle.

Voici déjà le numéro 12 de Villers Nouvelles, sa taille et sa fréquence de parution ont été augmentées, pour permettre de vous informer au mieux sur la vie de la ville. L'environnement est évoqué avec le fleurissement de la ville et la création d'un jardin pédagogique à destination des enfants de Villers dans le parc du Château M^{me} de Graffigny. Vous trouverez un article sur la rénovation des terrains de tennis municipaux dont trois courts viennent d'être refaits, et vous retrouverez les rubriques pratiques, regroupant les manifestations et l'agenda municipal dont les rendez-vous animent et ponctuent la vie de notre cité. Vous y lirez aussi 2 dossiers sur :

- la solidarité : les actions réalisées par l'équipe municipale et l'esprit dans lequel elles ont été accomplies,
- la démocratie locale, accompagné d'un encart présentant les conseils de quartiers que nous avons créés conformément à nos engagements.

Ces dossiers rythmeront dorénavant Villers Nouvelles et vous présenteront tous les deux mois un regard plus fouillé sur les actions municipales.

En ce début d'été les projets de Villers-lès-Nancy, apparaissent prometteurs. Ils sont riches de la confiance en l'avenir de notre ville.

Pascal Jacquemin
Maire de Villers-lès-Nancy
Conseiller Régional

LES COURTS DE TENNIS FONT PEAU NEUVE

Les quatre terrains de tennis extérieurs ont été construits au stade, route de Maron, il y a plus de vingt ans. Réalisés en béton poreux, ils accusaient l'irréparable outrage des ans : composants béton et joints désagrégés, dénivellations entre section des dalles, fissurations...

Il était donc urgent de rénover ces courts de tennis afin que le club puisse accueillir ses joueurs dans de bonnes conditions et organiser des rencontres de tous niveaux. D'autant plus que la Fédération Française de Tennis avait émis des réserves quant à leur utilisation pour les compétitions de championnat de France. Aussi, en liaison avec les dirigeants du COS Villers Tennis, la municipalité a donc prévu une rénovation en plusieurs temps :

1ère phase (budget 2003) :

- Rénovation de 3 courts
- Réalisation en surface « résine »

2ème phase (budget 2004) :

- Rénovation du 4ème court existant et réalisation en surface « terre battue »
- Création d'un cinquième court sur l'emplacement de l'actuel mur de tennis et réalisation en surface « terre battue »



Une troisième phase envisage la couverture d'un des courts extérieurs en surface résine.

Ainsi, à terme, le club sera doté de cinq courts neufs qui permettront une évolution de l'accueil des licenciés et des pratiquants du tennis-loisir.

La municipalité répond ainsi aux souhaits des dirigeants du club pour leur permettre d'accueillir les adeptes de la petite balle jaune dans les meilleures conditions.

EUROVOLIES 2004

Comme chaque année, le Comité des Fêtes, en partenariat avec l'association villaroise Est'Air Cerfs Volants, a organisé les traditionnelles Eurovolies. Cette manifestation, une des concentrations de cerfs-volistes les plus importantes dans l'Est de la France, était placée sous la Houlette du Cerf Volant Club de France qui en a fait sa fête annuelle.



C'est sur le plateau de Brabois, que se sont retrouvés plus de 200 cerfs-volistes venus de toute la France mais aussi des pays limitrophes.

Le ciel villarois a été décoré de centaines de couleurs : des cerfs-volants traditionnels, mais aussi des reproductions d'animaux et bien d'autres OVNI... La montgolfière du Conseil Général a complété la manifestation et s'est envolée en mode statique au-dessus du plateau.

Les enfants n'ont pas été oubliés, puisque le vendredi, deux classes sont venues faire voler les engins qu'ils avaient fabriqués à l'école. Et durant les deux jours, le Comité des Fêtes a distribué gratuitement une centaine de cerfs-volants à tous les bambins présents à charge pour les parents de les monter et aux enfants de les faire voler.

Plusieurs milliers de personnes sont venues admirer les évolutions de ces drôles de machines, qui malgré un vent un peu faible ont enchanté tous les spectateurs.

UN TOURNOI DE FOOTBALL POUR INAUGURER LE NOUVEAU TERRAIN SYNTHÉTIQUE

Pour fêter la mise en service du nouveau terrain en gazon synthétique au stade municipal, le COS VILLERS FOOT va organiser un grand tournoi benjamins les 26 et 27 juin prochains.

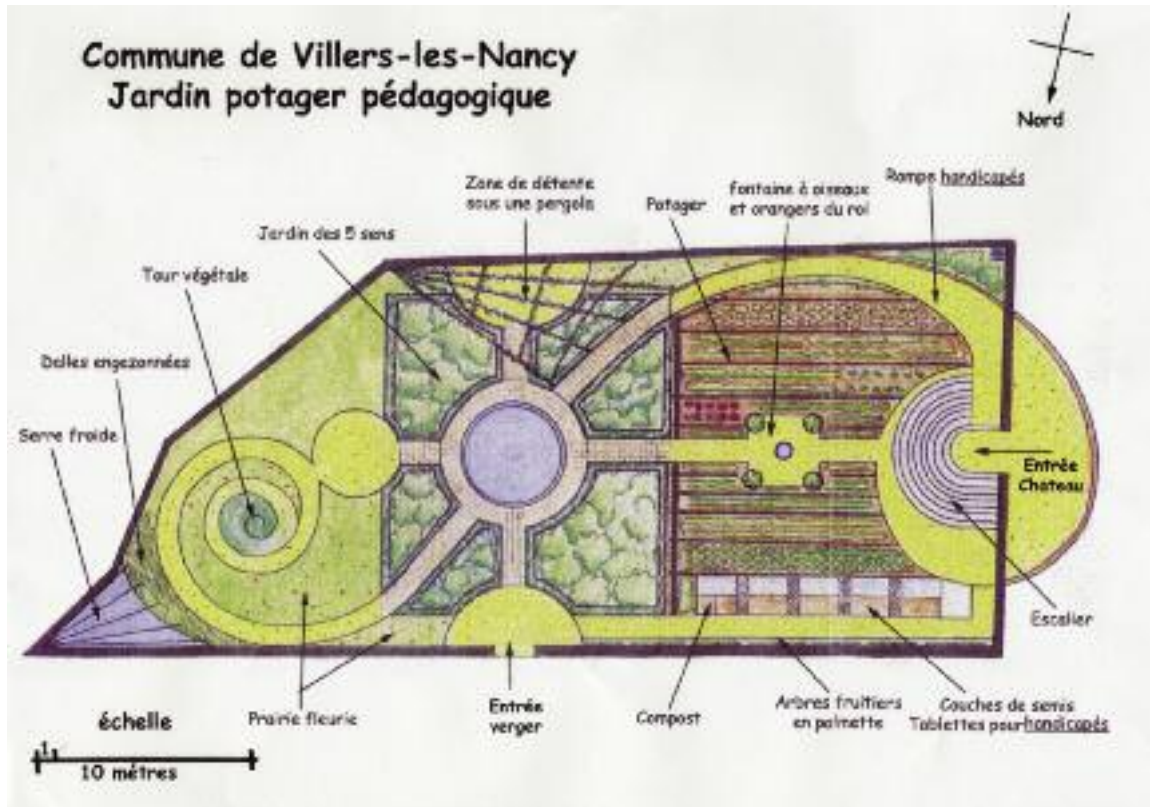
Première association sportive de Villers-lès-Nancy par son nombre de licenciés (360, dont 230 jeunes joueurs et 70 seniors), le COS FOOT a engagé pour la saison 2004, 20 équipes dans l'ensemble des championnats régionaux, dont 16 dans la tranche des 6-15 ans.

Depuis octobre, Villers-lès-Nancy possède au Stade un terrain de football en revêtement synthétique. A la satisfaction des joueurs, il permet une utilisation beaucoup plus importante que toute autre surface : 50 h / semaine contre 6 h / semaine pour un terrain en herbe, et pour un coût d'entretien nettement moins élevé. Cet équipement est une preuve de l'engagement de la municipalité auprès du COS FOOT, à qui elle souhaite offrir un environnement sportif de qualité.

Le tournoi des 26 et 27 juin opposera des équipes de benjamins, nés entre 1992 et 1993, 28 venues du Grand Est et 2 étrangères, dont une de OERLINGHAUSEN, notre ville jumelle. Le tournoi débutera le samedi à 14 h. A 18 h, après la présentation officielle des équipes, l'inauguration du terrain sera suivie du pot de l'amitié. Le dimanche, les rencontres reprendront à 9 h 30, les quart-de-finales, les demi-finales et la finale auront lieu à partir de 13 h. Les récompenses seront remises à 16 h 30.

Ce tournoi sera un moment fort de sportivité et de convivialité et gageons que le soleil se fera un devoir d'être présent.

JARDINER, ÇA S'APPREND...



Un jardin potager à but pédagogique va être créé dans l'enceinte du parc M^{me} de Graffigny à la place de l'ancienne piscine.

La Municipalité a lancé un concours auprès des élèves de BTS de l'école de Roville-aux-Chênes, dont les cours ont lieu à Villers-lès-Nancy.

Ils devaient concevoir un jardin potager accessible et attrayant pour tous, qui réponde au double objectif :

- ☑ d'offrir aux écoles et à la petite enfance un outil pédagogique.
- ☑ de créer un lieu d'échanges intergénérationnels et d'animation pour l'environnement.

Le jury constitué d'élus, de représentants de la petite enfance, des enseignants, des services techniques et des associations a retenu le projet présenté ci-contre, parmi quatre projets de grande qualité. Ce nouvel espace destiné aux groupes sera visitable sur réservation. Les premières plantations sont prévues à l'automne.

FLEURISSEMENT 2004 : L'EAU À L'HONNEUR

Comme chaque année la ville participe au concours des villes et villages fleuris. Le thème choisi cette année est l'eau.

Depuis le 17 mai, les services techniques s'activent pour la création des parterres de la ville. Cette année, la Mairie a choisi le thème de l'eau avec la mise en place d'un petit bassin devant l'hôtel de ville et sur le massif à l'angle du boulevard des Aiguillettes et de l'avenue Paul Muller. Les végétaux utilisés sont des plantes aquatiques, semi-aquatiques et de milieu humide.



Visite de l'école maternelle des Aiguillettes



Les services techniques en action



Les nénuphars du bassin de l'hôtel de ville

DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ



La loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité vise à permettre une meilleure association des citoyens aux décisions locales. Elle a notamment rendu obligatoire la création de conseils de quartiers dans toutes les communes de plus de 20 000 habitants. Bien que ne faisant pas partie des villes concernées par cette loi, Villers-lès-Nancy a adhéré à cette démarche novatrice, en créant ses conseils de quartier : Placieux-Mairie, Botanique-Village et Clairlieu. En complément de l'encart central, explications et bilan après 1 an avec Cyrille Perrot, adjoint délégué à la démocratie locale.

VN : Pourquoi avoir créé ces conseils de quartier ?

CP : Pour respecter un engagement électoral fort et surtout pour associer de façon concrète et active les habitants de Villers-lès-Nancy à la vie de leur cité, en leur permettant de s'impliquer dans la préparation des projets et de participer à l'animation de leur lieu de vie.

La démocratie au niveau local est habituellement représentative : les élus représentent les habitants. Avec les conseils de quartier, nous pallions le risque d'éloignement du quotidien des démocraties représentatives, en créant une autre forme de démocratie : la démocratie participative. Elle permet une meilleure circulation de l'information, des élus vers les citoyens et des citoyens vers les élus.

VN : Comment avez-vous dessiné les quartier ?

CP : Nous voulions créer des ensembles homogènes, assez importants pour qu'ils soient un réservoir de bonnes volontés. L'identité historique et géographique de Clairlieu ne faisait aucun doute et a été notre point de départ : ce quartier comptant environ 1/3 des habitants de notre ville, il nous fallait donc 2 autres conseils pour qu'ils soient équilibrés. Les étapes de l'urbanisation de Villers-lès-Nancy (perçement complet du boulevard des Aiguillettes, constructions autour du jardin botanique...) nous ont guidé, et leurs appellations, Placieux-Mairie et Botanique-Village, traduisent l'évolution de la ville.

VN : Quels sont les rôles des conseils de quartier ?

CP : Ils sont au nombre de 3 :

- être le ferment du dialogue** autour des grands projets. Ils organisent les rencontres entre la municipalité et les habitants, comme par exemple, les réunions publiques sur les Poilus d'Orient et les Geais ou la présentation du projet ESIAL
- être le reflet des attentes quotidiennes.** Les conseils de quartier écoutent au plus près les habitants, et quand un projet urbain est lancé, ils informent la municipalité des remarques ; ainsi la mise en place des containers pour le tri sélectif, l'implantation des antennes relais de téléphonie

mobile et bientôt la construction du nouveau cimetière...

- Enfin le troisième, mais non le moindre : **être la vigie du quartier.** Proches des habitants, ils alertent spontanément la Municipalité sur des problèmes d'ordre collectif (les problèmes individuels restant traités directement entre services municipaux et citoyens, avec l'aide du médiateur municipal si nécessaire), comme l'a fait le Conseil de Clairlieu en signalant la présence de sangliers et de renards aux abords du lotissement.

VN : Au bout d'un an, quel bilan dressez-vous de la vie de ces conseils ? Quels sont vos projets ?

CP : Les conseils sont aujourd'hui installés et m'impressionnent par leur créativité. Ce sont des structures nouvelles à Villers-lès-Nancy qui, tous les jours, inventent leur méthode de travail. Nous avons voulu un dispositif souple pour qu'ils se développent indépendamment de la Mairie et deviennent des lieux privilégiés de dialogue. Je regrette d'ailleurs vivement que les élus de l'opposition, à qui nous avons proposé de s'associer à cette démarche, aient refusé d'y siéger.

Les conseils de quartier vont prochainement présenter leurs travaux à la population. Puis, je réunirai les 3 conseils pour échanger sur leurs relations avec la Mairie et rédiger un règlement intérieur.

VN : Sur un plan pratique, à quel service doit-on s'adresser en Mairie pour obtenir des informations sur les conseils de quartier ?

CP : Les conseils de quartier mettent en jeu tous les services de la Mairie, ils sont l'exemple d'une démarche de transversalité. C'est le service Démocratie locale et Communication publique qui est l'interface entre les conseils de quartier, les citoyens, les services municipaux et les élus.

ENQUÊTE AU PLACIEUX-MAIRIE

Au Placieux-Mairie, le conseil de quartier a lancé une grande enquête pour recenser les attentes des habitants.

Une consultation des habitants du quartier Placieux-Mairie a été effectuée en novembre-décembre dernier. « Le questionnaire était très ouvert » précise Jean-Jacques Delmas, président du conseil de quartier. « Il n'y avait de case à cocher, nous voulions vraiment donner la parole aux gens ». 1700 questionnaires ont été distribués dans les boîtes aux lettres, et le conseil a reçu 87 réponses. Si ce chiffre peut paraître peu élevé, il est dans la moyenne des taux de réponse à ce type d'enquête, et comme le dit lui-même Jean-Jacques Delmas, « nous n'en attendions pas tant ! ».

Dès sa première réunion, le conseil s'était demandé comment travailler. Souhaitant recenser le plus exhaustivement possible les attentes et les questions des habitants, un questionnaire était le meilleur outil.

Les 87 réponses ont permis de mettre en évidence 120 préoccupations classées selon 3 thèmes :

- Les questions relatives à la circulation, mentionnées 38 fois ;
- Les questions relatives à la voirie, mentionnées 53 fois ;
- Les questions relatives à la vie courante (animation, vie sociale, sécurité...) mentionnées 30 fois.

3 sous-groupes de travail ont ensuite réalisé des synthèses des remarques des habitants. Elles ont été adressées à la Mairie, assorties bien sûr de propositions concrètes d'action, formulées soit par les répondants eux-mêmes, soit par le Conseil de quartier.

A CHAQUE CONSEIL, SA MÉTHODE

Le quartier de Clairlieu a aussi choisi de procéder à une enquête, sous forme d'un questionnaire avec des cases à cocher. A noter dans ce quartier, la mise en place de permanences 2 fois par mois.

Le quartier de Botanique-Village a constitué des fiches-actions qui sont en cours d'élaboration. Elles seront prochainement présentées aux habitants et à la municipalité.

Retrouvez sur www.villers-les-nancy.fr les statuts des conseils de quartiers.

ERIC BŒUF : UN « POSTIER » PAS COMME LES AUTRES

La poste de Villers-lès-Nancy a accueilli en son sein un nouveau directeur, Eric BŒUF, qui est aussi un sportif de haut-niveau. Mais pas n'importe quel sportif : depuis 23 ans en effet, il vit avec les reins d'un autre ! Après les JMT, voici une nouvelle preuve que la vie continue après une transplantation d'organe... Rencontre avec un homme de défis !

40 ans, marié, 2 enfants. Eric BŒUF a rejoint la Poste et a été nommé Directeur de l'Etablissement Grand Public de la Poste de Villers-lès-Nancy le 15 mars. Détenteur du record du monde de la durée d'échanges consécutifs en tennis de table (2 heures, 4 minutes et 23 secondes), il pratique aussi l'alpinisme avec plus de vingt ascensions du Mont-Blanc. Mais Eric BŒUF n'est pas un homme ordinaire : il est greffé !

20 ans de combat médico-sportif

Interdit de toute activité sportive jusqu'à ses 17 ans, Eric BŒUF a reçu, le 14 avril 1981, les reins d'un donneur anonyme. Sa réinsertion, c'est grâce au sport qu'il l'a gérée : « le sport m'a appris à me connaître » dit-il, lui qui reconnaît qu'il n'a pas eu la vie d'un « gamin normal ».

3 ans après, il est sélectionné pour les Jeux Mondiaux des Transplantés à Amsterdam en Tennis de Table. Il y participe jusqu'en 1991 à Budapest où médaillé de Bronze en double-messieurs, il offre à la France sa première récompense dans cette discipline. En 2003, il a bien sûr participé aux JMT à Nancy, notamment à la première compétition de football organisée dans ce cadre.

En 1991, il arrête le tennis de table en compétition, mais « garde le lien » et participe depuis au Téléthon où il a battu de nombreux records du monde d'endurance.

Défier les montagnes

En 1992, il parie avec le plus jeune greffé cœur-poumon de France, qu'il gravira le Mont-Blanc. Depuis les ascensions s'enchaînent, jusqu'au Chimborazo, plus haut volcan (6310 m) du monde encore en activité. Il est aussi devenu « le greffé le plus proche du soleil », et « en s'élevant, s'est rapproché un peu plus de son donneur ».

Aujourd'hui, un nouveau défi l'occupe : préparer en 5 jours, 8 greffés, qui n'ont encore jamais fait d'escalade, à gravir un sommet de 2800 m dans le Dévoluy.

Lutter contre les a-priori

Ses motivations : faire parler du don d'organe. Ses exploits sont des « défis qu'il se lance à lui-même », pour « vivre les choses à fond » et prouver qu'une « greffe se gère au quotidien ». Il veut aussi montrer que les a-priori vis-à-vis des personnes greffées, dûs au manque de connaissances et de recul sur les transplantations, ont vécu.

Un accueil chaleureux

Ses premières impressions sur Villers-lès-Nancy sont très positives : « les gens sont sympathiques, j'ai été très bien accueilli par tous ceux que j'ai rencontrés, qu'ils soient de la Mairie, de la police municipale, des chefs d'entreprises ou le grand public ». Et il ajoute qu'il a trouvé un rythme de vie qui lui convient : « à Villers-lès-Nancy ça bouge, mais c'est calme ». Tout pour préparer sereinement ses prochains défis !



La poste de Villers-lès-Nancy, c'est 2 directions :

☑ **Courrier et distribution**

Directeur : Patrick FRUTOS

26 personnes, 16 tournées, plus de 20 000 lettres, recommandés et paquets distribués, 7200 paquets et colis expédiés par jour.

☑ **Vente Grand Public** (timbres, prêts à poster, cartes téléphoniques, services financiers)

Directeur : Eric BŒUF

400 clients en moyenne par jour, 25 % du chiffre d'affaire quotidien en timbres, parmi les 3 plus grands bureaux de poste de Meurthe-et-Moselle en encours financier géré.

PRATIQUE PRATIQUE

UN NOUVEL ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE À LA MAIRIE

La Municipalité poursuit sa politique de modernisation de l'accueil des usagers. Après l'accueil physique, avec l'ouverture de la Mairie Annexe rue Maurice André où se trouvent les services Etat-Civil, Population, Affaires culturelles, Affaires scolaires et celle de la Maison des Services publics de Clairlieu, après l'accueil virtuel via le site Internet qui permet de commander des actes d'état-civil, c'est au tour de l'accueil téléphonique d'être rajeuni et dynamisé.



Les sympathiques hôtesse d'accueil de la Mairie, Nadine PUTON, Elise MARI qui remplace temporairement Muriel BIGARD, et Emilie AMANN en stage.

Pour rendre plus agréables, les temps d'attente, 3 messages ont été conçus sur une musique moderne, d'inspiration Jazzy :

☑ **Le « pré-décroché »** : Joué automatiquement, il permet à l'appelant d'être sûr qu'il a bien appelé la Mairie de Villers-lès-Nancy et surtout le faire patienter quand les hôtesse sont déjà toutes en ligne

☑ **Le message « d'attente »** : pour patienter

lors des transferts.

☑ **Le message de répondeur** : aux heures de fermeture de la Mairie, il rappelle les horaires d'ouverture de la Mairie et de la permanence du service Etat-civil, et le numéro d'urgence, le **06 10 22 86 15**, pour joindre à toute heure les services techniques.



3 questions à Elisabeth PICAUD

DYNAMISER L'ELAN MUNICIPAL VERS LE LIEN SOCIAL.

VN : Quelle a été jusqu'à présent la logique de la politique sociale municipale ?

EP : Nous nous sommes situés à ce jour dans une logique d'attention, d'écoute et d'offres de soutien adaptée aux personnes en difficulté, aux personnes âgées, à la petite enfance.

Nous avons également essayé d'anticiper l'avenir de façon concrète en menant une réflexion sur le devenir des foyers logements afin d'être en conformité avec la législation.

Nous avons d'ailleurs recruté un personnel médico-social (voir Villers Nouvelles 11) et mis en place un service de maintien de l'autonomie aux FPA Paul Adam et Le Clairlieu. Nous montrons notre capacité concrète d'adaptation avec la mise en place de la structure multi-accueil de la petite enfance et son évolution.

VN : Sur quoi souhaitez-vous mettre l'accent dans les années à venir ?

EP : Nous souhaitons avoir un projet social élargi à tous les secteurs d'action municipale. A notre avis, l'action sociale ne se limite pas à des aides financières, certes nécessaires et vitales. Elle a pour but de construire un lien social en favorisant l'accessibilité de tous (hommes, femmes, jeunes, enfants) aux différentes activités de loisirs, culturelles, sportives, et caritatives qui se pratiquent dans la ville.

VN : Comment se traduit « l'élan municipal » ?

EP : Par la mise en place d'actions intergénérationnelles : rencontres autour d'activités cuisine, heure du conte, jardin pédagogique par exemple.

En suscitant un changement de mentalité de la part de tous : porter un regard différent sur les personnes connaissant des difficultés sociales, dues à l'âge ou au handicap pour leur redonner une volonté d'être acteur et non qu'elles affirment « j'ai le droit à ».

Enfin en considérant que l'expression de la solidarité est l'affaire de tous et de chacun.

LES VISAGES DE LA SOLIDARITÉ



La commission Solidarité :

Sylvie MICHELETTO-VALDENNAIRE - Elisabeth PICAUD
Eveline LEFORT - Nelly LEBRET - Christine FLECHON-PAGLIA
(N'ont pu être présentes : Eliane GRANIE et Marie-France ROBERT)



Le service Solidarité :

Jacques MERCIER - Marie-Josèphe KOCHÉ - Véronique PAYOT-HAOND - Thierry HAOND - Nelly HUSSON - Dominique PIARD



Le service Petite Enfance :

Mireille VAN BOXSOM - Anne-Marie VALIN
Colette GRIBAUVAL - Henri SCHMITZ

Mais aussi

Dans les Foyers de personnes âgées :

1 cadre coordinateur - 2 auxiliaires de soins - 1 agent technique - 1 agent administratif - 8 agents de service - 5 vacataires - 1 animatrice municipale.

A la crèche :

1 infirmière - 2 éducatrices - 2 auxiliaires de puériculture - 4 agents municipaux à temps partiel - 1 apprentie en CAP Petite Enfance - 2 secrétaires - 24 assistantes maternelles.

UN PROJET SOCIAL DE « L'HOMME DEBOUT »

Non à l'assistanat ! Oui à la responsabilisation et à la citoyenneté !

La politique sociale de la Municipalité est une politique active : elle se revendique de l'esprit de « l'homme debout ». Celui de la responsabilité. Quelque soit son âge, quelque soit son sexe, quelques soient ses fragilités, quelques soient ses difficultés, quelques soient ses handicaps, « l'homme debout », loin de l'assistanat, est reconnu dans son originalité, dans sa dignité. C'est un citoyen à part entière !

Une politique sociale de la Mairie s'intéresse à tous

- ☑ **la petite enfance** : la Maison de la Petite Enfance La SAPINIERE, récemment inaugurée (voir notre article dans « A la une »), offre aux parents et enfants un accueil individualisé et des activités d'éveil diversifiées ;
- ☑ **les personnes âgées** : une attention particulière est portée aux personnes âgées qu'elles résident à domicile ou dans les foyers logements. Des conférences sur des sujets les concernant sont régulièrement organisées et le minibus municipal est mis à leur disposition pour différentes sorties ;
- ☑ **les personnes handicapées** : une enquête a été menée en 2003 pour connaître leurs besoins et attentes ;
- ☑ **l'emploi** : une écoute personnalisée se fait au travers l'antenne de la mission locale et le service solidarité apporte son aide dans le montage des dossiers R.M.I. ;
- ☑ **le logement** : en partenariat avec les différents bailleurs sociaux, des logements dignes et accessibles à tous sont trouvés, avec des charges adaptées.

Complémentarité Mairie / C.C.A.S

A partir de 1986, Villers-lès-Nancy a délégué au Bureau d'Aide Sociale, devenu par la suite C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) l'aide d'urgence. Aujourd'hui, l'équipe municipale poursuit et renforce cette orientation, en faisant du C.C.A.S. un partenaire incontournable de sa politique sociale.

Constitué d'élus municipaux et de représentants des forces vives que sont les associations à caractère social (APDASC, Association Familiale, Comité d'Action du 3ème Age, Secours Catholique, Clairlieu-Animation), cet établissement public, auquel la ville verse une subvention de fonctionnement, présente l'avantage incontestable d'avoir une autonomie de décision.

Après étude des dossiers, le C.C.A.S. décide l'attribution de ses aides facultatives :

- ☑ aux familles : participation aux frais de restauration scolaire, aux frais de scolarité, aux frais de formation B.A.F.A., aux frais de vacances ;
- ☑ aux demandeurs d'emploi : chèques d'accompagnement personnalisé, aide au transport (cité pass) ;
- ☑ aux personnes âgées : aide au transport (symphonie pass et melody pass), participation aux frais de télé-assistance, allocation hiver.

Une enquête annuelle pour mieux cerner les besoins

Pour mettre en adéquation les besoins de la population et les actions du C.C.A.S., une analyse des besoins sociaux est effectuée chaque année. Faisant ressortir que la fragilité psychologique des personnes en difficulté est encore trop peu considérée, elle révèle notamment que :

- ☑ les bouleversements de la structure familiale se font ressentir sur de nombreux plans (difficultés financières ou éducatives...) ;
- ☑ la question de l'emploi reste cruciale.

Cette enquête fait ressortir également que certaines aides pourraient être mieux ajustées. C'est pourquoi la municipalité vient d'améliorer l'attribution des bons vacances qui sont maintenant distribués en une seule fois, sous conditions de ressources, pour toutes les vacances sous forme d'une aide déductible directement du prix du séjour.

Des actions en partenariat

Cette politique ambitieuse ne saurait se construire sans l'aide de partenaires, comme par exemple :

- ☑ les associations villaroises ;
- ☑ le Secours Catholique ;
- ☑ le Conseil Général ;
- ☑ la CAF ;
- ☑ l'Union nationale des C.C.A.S. ;
- ☑ les élus sociaux du Grand Nancy.



Le minibus de la Ville



Le foyer-logement Paul Adam



Le foyer-logement le Clairlieu



La maison de la petite enfance La Sapinière

LA FÊTE DU BOIS 2004



Selon une tradition vieille de plusieurs années, l'A.M.C.F (Association Musique - Culture et Folklore) a organisé sur le quartier Placieux-Mairie sa traditionnelle Fête du Bois le 3 avril dernier.

En plus du vide-grenier, qui a attiré un grand nombre de chineurs, le village médiéval a su séduire, cette année encore, de nombreux visiteurs. La Fête a été inaugurée officiellement par le Maire et ses adjoints qui avaient revêtu, pour l'occasion des costumes d'époque.

Un parchemin spécialement rédigé pour l'événement a été remis aux Echevins de la cité. La Fête s'est poursuivie autour des échoppes, des marchands et autres attractions, alors que Troubadours et Trouvères sillonnaient la foule en l'haranguant de leurs facéties.

Rendez-vous est pris à l'automne, le 2 octobre 2004, pour la fête des Pommes qui, cette année, coïncidera avec le 35^{ème} anniversaire de la dynamique association organisatrice.



L'ÉTÉ DE L'ART À VILLERS-LÈS-NANCY

L'été 2004 à Villers-lès-Nancy sera art ou ne sera pas !

Grâce à la dynamique équipe du Pôle Actions Jeunesse, et notamment Charlize Boucard, l'expression artistique sera le fil rouge des actions en faveur des jeunes tout au long des mois de juillet et d'août.

A partir du 5 juillet, les jeunes villarois et villaraises de 13 à 18 ans vont pouvoir jouer à « l'Art Cash-Cash » : pendant 2 semaines, avec l'aide d'artistes confirmés, les participants auront la possibilité de créer des installations éphémères d'envergure qui seront exposées dans les rues de Villers-lès-Nancy, sur les lieux mêmes de leur création du 15 au 17 juillet. Sur le thème de « votre Villers », ils s'exprimeront au travers de l'art floral et végétal, de la couture et de l'habillement, de la peinture de fresques, de l'infographie et du « vidéo-DJing » (association de la musique et de la vidéo). Il ne sera pas nécessaire de s'inscrire car Charlize sera dans Villers-lès-Nancy tous les matins pour entraîner les artistes en herbe dans son délire créatif !

Puis du 19 au 30 juillet, ils feront un « complexe du lard », variations artistiques sur le thème du... cochon ! Cette fois-ci, Charlize leur proposera de réinterpréter des œuvres d'art connues, peintures, sculptures, en mettant en scène les gorettes, truies et autres porcelets. Et début août, il sera possible de venir admirer ces jambonesques chefs d'œuvre dans le hall de la Mairie.

Bien sûr, ces activités seront gratuites.

**Plus de renseignements au :
03 83 94 16 37**

FEUX DE LA SAINT JEAN

Clairlieu Animation convie les Villarois aux festivités de la Saint-Jean le week-end des 19 et 20 juin 2004.

Comme chaque année, de nombreuses animations sont prévues pour petits et grands : manège, ballade à poneys, un grand Quizz des écoles, un concours de boules, des animations musicales, un bal, une marche familiale et un repas populaire... Contrairement aux années précédentes, le feu d'artifice ne sera plus tiré depuis l'avenue Paul Muller, mais depuis le COSEC situé en face du centre Jean Savine.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à Clairlieu Animation en téléphonant au 03 83 28 44 19 ou en allant sur la site de l'association : <http://perso.wanadoo.fr/mjc-jeansavine/st-jean.htm>.

Retrouvez le programme complet des activités du PAJ dans le prochain Sortir A et sur www.villers-les-nancy.fr, rubrique sports et loisirs, Pôle Actions Jeunesse

Dans le cadre de la loi « Démocratie de proximité », Villers-Nouvelles a mis en place cet espace débat démocratique. Il est destiné à la libre expression des groupes politiques. Chaque signataire est responsable de ses propos.

Bob Morane

Je mentirais en disant que je n'aime pas Bob Morane. Un bon héros sympathique bien viril et fort loyal comme on les aimait dans les années soixante. Vous pouvez en suivre la conception, l'histoire et les aventures au château Madame de Graffigny où la mairie propose une exposition sur ce thème.

Mais savez-vous combien cela a coûté aux Villarois : de l'ordre de 20000 euros tout simplement. Les impôts d'une vingtaine de familles à peu près. Peut-être cela rapportera-t-il un peu d'argent d'ailleurs puisque les entrées sont payantes, pour les Villarois comme pour les autres, ce qui fait qu'ils payent deux fois, par leur impôt et en argent sonnante et trébuchant s'ils veulent visiter l'exposition. Mais il est vrai qu'ils n'y sont pas obligés. De la visiter tout au moins, parce que pour l'impôt c'est autre chose !

Mais ce n'est pas grave, car comme l'a dit le Maire, la culture n'a pas de prix. Mais au fait qu'est-ce que la culture ?

Bob Morane, Tintin, Astérix c'est de la culture (quoique pour les deux derniers, on n'est pas sûr qu'ils auraient accepté de venir à Villers, notoriété oblige) ?

Certains le pensent.

D'autres préfèrent Mozart, mais il est vrai que le rap est bien plus « tendance ». Ne mégonons pas, c'est de la culture.

Mais est-ce que la vocation d'une ville comme Villers est d'investir autant et de cette manière dans la culture.

Il faudra bien un jour que l'on accepte de regarder de plus près toutes les dépenses en lesquelles se transforment nos impôts, ces impôts qui d'année en année s'envolent allègrement.

Allez soyons honnêtes, supposez qu'on ait organisé une consultation des gens en leur proposant Bob Morane pour 20000 euros. Combien auraient dit « Oui » ?

Mais vous savez, dans de telles circonstances, on aurait dit que les opposants sont d'affreux populistes ou quelque chose d'équivalent qui ne comprennent rien à la culture, la vraie, celle de Bob Morane :

Et j'en reviens à ce fameux leitmotiv : il faudra bien qu'un jour les élus acceptent de ne pas dépenser l'argent des contribuables pour satisfaire leurs hobbies, si sympathiques soient ces derniers. Tout au moins sans consulter les citoyens. C'est pourtant facile, par exemple avec Internet, dont l'intérêt ne doit pas seulement être de permettre l'adhésion aux Villes-Internet.

Bien vivre ensemble à Villers.

DEMOCRATIE LOCALE

Il y a toujours à faire en matière de démocratie. A commencer par les lois électorales dont l'unique objectif est de dénaturer le suffrage universel, on l'a encore vu récemment aux élections régionales : une partie de l'opinion est exclue, une autre est sur-représentée. On le connaît aux élections municipales où 35 % des voix à une liste lui donnent 70 % des sièges. Ce n'est ni représentatif ni sérieux et repose sur des calculs uniquement politiques. Pas étonnant que la politique soit frappée d'autant de discrédit.

La démocratie locale doit évoluer, c'est par là que tout commence puisqu'il s'agit d'intéresser le citoyen à la régie de la collectivité. N'attendons pas des lois pour donner l'exemple et pour aller au-delà de la simple démocratie déléguée, forme figée depuis le XIXe siècle. La consultation des habitants est fondamentale, sous toute forme, par des réunions de quartier (et non des conseils verrouillés), par des enquêtes et débats, par le relais associatif, elle est nécessaire sur nombre de questions. Les riverains de la rue de la Carrière ont-ils été consultés sur l'agrandissement du cimetière ? Les riverains du Cottage et de la rue de Marron ont-ils été consultés sur les projets de constructions et d'aménagement du plateau ? Les riverains des Noyers et de la rue de la Brûlée ont-ils été consultés sur les projets de voie rapide proche de chez eux ? Au nom de l'égalité tous les citoyens doivent pouvoir s'exprimer. Donnons aux habitants un temps de parole lors des séances du conseil municipal, ouvrons-leur les commissions municipales et n'empêchons pas les élus de participer à ces commissions.

La démocratie ne fonctionne pas sans une information complète et objective, diffusée suffisamment à l'avance et sans arrière-pensée. Les élus d'opposition doivent être à même de jouer leur rôle critique et il n'y a pas à les traiter comme des citoyens de seconde zone : regardez le Bulletin municipal de Villers et constatez le traitement affligeant, et indigne de gens qui se disent démocrates, réservé à l'expression de ces élus ; regardez les compte-rendus des conseils municipaux de Villers sur le site électronique de la ville : uniquement des relevés de décisions, rien sur les débats et les interventions des élus... quel exemple de démocratie !

Nombreux sont les efforts à accomplir pour sortir du dilemme où la démocratie déléguée enferme le citoyen : « tais-toi » ou « cause toujours ».

P. Pégeot

La Gauche Villaroise

Du bon usage de la démocratie de proximité.

Les Villarois ont appris que leur bon vieux Château du G.E.C. avait changé d'identité et porte désormais le nom d'une Villaroise éphémère du 18e siècle, Madame de Graffigny, qui vécut surtout à Lunéville et à Paris.

Certes, ils étaient nombreux à ignorer la signification des trois vieilles initiales et l'histoire contemporaine du château. Certes depuis longtemps, le château n'abritait plus la crèche du Groupement des Etudiants Catholiques. Qu'on ait pensé à un nouveau vocable n'a donc rien d'incongru.

Mais pourquoi nous avoir imposé la noble dame précipitamment et sans la moindre concertation ? On a dit que cette femme battue par son mari fut une féministe avant l'heure, qu'elle n'était pas riche, qu'elle fréquentait Voltaire, qu'elle fut dame de compagnie à droite et à gauche pour survivre. Voilà sans doute de bonnes raisons pour une municipalité socialiste de renouer avec la noblesse bien pensante de jadis.

L'information étant passée dans la presse la veille du Conseil municipal, les élus ont été mis devant le fait accompli. Face à cette situation, nous avons déploré qu'aucune contre proposition ne puisse être formulée.

Nous pensons qu'il est inadmissible de ne pas consulter les Villarois sur le changement de nom d'un site communal familial. Et ceci, alors qu'on prétend que des conseils de quartiers sont là pour promouvoir au quotidien la démocratie de proximité.

Nous pensons qu'il aurait été convenable de les interroger, de consulter les associations, de solliciter les imaginations, pour qu'une appellation gravée dans la mémoire des habitants ne soit pas remplacée en catimini par un groupuscule d'initiés.

Les Villarois auraient sans doute eu des idées à soumettre au conseil municipal.

On pouvait proposer un nom moins noble mais qui avait l'avantage, entre autres, de faciliter la localisation du site. Avec le centre culturel voisin, le château des Ecraignes et son parc du même nom auraient pu former un site villarois remarquable. Un ensemble voué aux écraignes, c'est-à-dire, comme l'indique le Dictionnaire du français régional de Lorraine, aux veillées, aux ouvroirs, c'est-à-dire aux rencontres, à la communication et à la convivialité, c'est-à-dire à la citoyenneté et à la démocratie.

D'autres propositions étaient possibles... Hélas! la démocratie n'était pas au rendez-vous. Finalement, on fait passer à la postérité le nom d'un méchant homme qui battait sa femme. Initialement, il avait d'ailleurs été malencontreusement proposé au Conseil de voter pour l'appellation « Château et Parc De Graffigny », sans référence précise à la dame...

Aujourd'hui Bob Morane est invité au château... Bob Morane chez Madame de Graffigny... Avouons que c'est plus chic que « La BD au GEC » et rêvons avec ses fans à la nouvelle aventure villaroise...

« L'Autre Choix pour Villers », 13 mai 2004

Idéologies et Impôt.

Un membre de l'opposition est intervenu lors du débat budgétaire en indiquant son souhait de voir un jour interdire les augmentations d'impôt. Cette prise de position pourrait prêter à sourire si elle n'était pas sous tendue par une idéologie ultra-libérale.

Souvent le débat politique s'engueule autour de la question de l'impôt sans jamais considérer ce qu'on « achète » quand on paye des taxes. Jamais on ne dit clairement que l'impôt constitue une richesse collective qui permet en France de bénéficier du meilleur système de soins au monde, d'une éducation gratuite et obligatoire jusqu'à seize ans, jamais on ne décrit l'Impôt sous sa vraie nature : celle d'un échange.

Un échange au niveau de la communauté qui garantit que chaque citoyen bénéficie grâce à l'administration de l'assurance que ses droits seront respectés et qu'il sera traité à égalité, quelques soient ses ressources.

L'impôt est un des derniers liens sociaux qui subsiste entre les citoyens. C'est un véritable instrument de solidarité entre les individus et les générations.

Mais gardons-nous aussi de tomber dans l'excès inverse, l'impôt n'est pas une fin en soi, il ne peut pas se substituer à l'affirmation d'une volonté politique. Se focaliser exclusivement sur la fiscalité c'est faire d'un moyen politique un objectif politique.

A Villers pour entretenir le patrimoine de la ville, financer les investissements nécessaires à la sécurité, permettre une vie associative intense et diversifiée, permettre aux enfants villarois de partir en classes de neige et de découverte, réaliser notre programme axé sur les solidarités entre villarois, la municipalité a augmenté les impôts locaux de 1.8% cette année (alors que l'inflation dépasse les 2%) : nous restons une des communes les moins imposées de l'agglomération.

Comparatif des quelques taux d'imposition 2004

Philippe SALES, pour le groupe majoritaire

| | Villers | Lacou | Luchres | Vandœuvre | Nancy |
|-------------------|---------|-------|---------|-----------|-------|
| Taxe d'habitation | 7,56 | 7,58 | 8,81 | 11,43 | 11,44 |
| Foncier Bati | 7,47 | 7,79 | 6,21 | 12,03 | 12,46 |
| Foncier Non bati | 4,78 | 13,88 | 12,12 | 12,08 | 17,55 |

Droit de réponse du Maire:

Il est faux de dire que les élus ont été mis devant le fait accompli pour la nouvelle dénomination du Château Mme de Graffigny. En effet l'article de l'Est Républicain, paru le jour même et non la veille, commençait par ces mots : « Si ce soir le point n°17 à l'ordre du jour du conseil municipal est approuvé, le château du GEC aura bel et bien vécu ».

Rien n'était donc encore décidé avant le conseil municipal.

Bienvenue à Sabine Noël

Sabine Noël, infirmière DE, a rejoint les foyers-logements de Personnes Agées le 1er juin en tant que cadre coordinateur. Elle a pour mission de définir et de superviser la mise en place des projets de vie dans les foyers.



Nouveaux conseillers municipaux

Le Conseil Municipal a accueilli en son sein deux nouveaux membres :

☑ Christian Biron, élu de la liste « Bien vivre ensemble à Villers » en remplacement de Jean Bernaudaux, ancien Sénateur-maire de Villers-lès-Nancy. Agé de 56 ans, Christian Biron, cadre à France Télécom, vit à Clairlieu avec son épouse et ses 2 enfants. Il est membre du conseil d'administration de la Sécurité Sociale.

☑ Pierre Pegeot, élu de la liste « La gauche Villaroise » en remplacement de Marie-Odile Teruel. Agé de 57 ans, père de 2 enfants, il est professeur d'histoire médiévale à l'Université de Nancy 2. Il a participé à la fouille archéologique de l'abbaye de Clairlieu et préside le GRAME (Groupe de Recherches Archéologiques Médiévales de l'Est).



ANIMATIONS CULTURELLES D'ETE

Pour accompagner les soirées estivales, les Villarois ont, cette année encore, rendez-vous avec des moments intenses de culture avec la participation de notre ville au festival « Nancyphonies 2004 ». Dans le cadre prestigieux du château Mme de Graffigny un concert sera donné le vendredi 23 juillet.

Quelques jours auparavant, la Fête Nationale battra son plein avec le traditionnel bal populaire, animé par l'orchestre des « Silver's » et suivi du feu d'artifice. Cette manifestation aura lieu le 13 juillet dans la cour de l'école du château.

En août, pour profiter des derniers moments de l'été, les amateurs de cinéma sont attendus pour la projection d'un film en plein air, sur écran géant, dans le parc du château M^{me} de Graffigny.

>18/06 Réunion de lancement du club « Villers Handball » au stade municipal à 20h00.

>19/06 Concert Chorale de Clairlieu | Ecraignes | 20h30

>20/06 Tournoi régional sur herbe de Volley-ball | COS Volley-ball | stade municipal.

>20/06 Feux de la Saint Jean | Clairlieu bassin de la Sance | à partir de 21h00

>20/06 Tournoi de tennis de table | Clairlieu Animation | au COSEC de Clairlieu

>21/06 Fête de la Musique | parc de Mme de Graffigny et les Ecraignes

>26&27/06 Tournoi international de football | COS Villers Football

>27/06 Concert fin d'année de l'APM | MJC Jean Savine | 15h00 | Entrée libre

>28/06 Audition de piano | APM | MJC Jean Savine | 17h00 | Entrée libre

ANIMATIONS D'ÉTÉ :

Ruche de Clairlieu :

Association de gestion du domaine de Clairlieu du 30 juin au 27 août

Renseignements : 06 15 63 10 80

Pôle Actions Jeunesse :

Animations en juillet et la première quinzaine d'août

Renseignements : 03 83 94 16 37

AMCF :

du 5 au 16 juillet et du 16 au 28 août

Renseignements : 03 83 98 21 12

Clairlieu Animations :

du 5 au 23 juillet

Renseignements : 03 83 28 44 19

COS FOOTBALL :

du 5 au 16 juillet

Renseignements : 03 83 27 52 55



Montre ton cœur

La Mairie s'associe à la Poste de Villers-lès-Nancy pour l'opération Montre ton cœur.

Organisée par l'institut Chronopost, l'opération « Montre ton cœur » vise à récupérer des montres et réveils, qui après une éventuelle réparation seront vendus aux enchères, pour financer les actions de Handicap International et de favoriser l'intégration des personnes handicapées dans la vie de tous les jours.

A partir du 15 juin et jusqu'au 1er juillet, une urne sera à votre disposition pour déposer vos montres et réveils dans le hall de la Mairie.

Plus d'information sur

www.institutchronopost.bisystem.com/institut/montre_ton_coeur/index.do

Retrouvez l'agenda sur internet : www.villers-les-nancy.fr/pages/fr/190.htm